

Appel à Candidature (1^{er} appel)

La Direction Générale lance un appel à candidature **en interne** pour l'accès au poste de **Directeur Lutte Contre la Fraude** relevant du Pôle Assurance Maladie Obligatoire/ Direction Générale Adjointe AMO et Prestations.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Compétences et Evaluation/ Direction Développement du Capital Humain, du site de l'emploi public www.emploi-public.ma ou à travers l'espace Intranet.

Poste à pourvoir	Profil minimum requis	Compétences
Directeur Lutte Contre la Fraude	-Directeur ; Ou -Chef de Département, ayant une ancienneté ^(*) d'au moins 2 ans dans le poste ; Ou -Chef d'agence 1 ^{ère} catégorie, Chef de Division et assimilé, ayant une ancienneté ^(*) d'au moins 3 ans dans le poste.	-Connaissance de l'organisation de l'institution ; -Connaissance des métiers et prestations de l'institution ; -Capacité à définir et renforcer les stratégies adaptées de répression de la fraude liée aux prestations de l'Assurance Maladie Obligatoire ; -Capacité à définir et mettre en place les moyens et les dispositifs nécessaires à l'analyse, la surveillance, l'instruction et le traitement de la fraude des prestations de l'Assurance Maladie Obligatoire et en assuré la mise en œuvre ; -Capacité à assurer l'interface avec différents intervenants et partenaires internes et externes ; -Rigueur et sens de l'organisation.

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- Fiche de candidature
- CV
- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Les dossiers de candidature doivent parvenir à la Direction Développement du Capital Humain par courriel envoyé uniquement à l'adresse **aac2023@cnss.ma** au plus tard le **19 Juin 2023** et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

(*) L'ancienneté

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1^{ère} nomination dans le poste jusqu'à la date limite de dépôt des candidatures.

NB : Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Hassan BOUBRIK
Directeur Général